

Neige et verglas : comment la ville s'organise

Comment la ville se prépare-t-elle aux épisodes neigeux et de verglas ? La bonne circulation sur les routes et dans les rues est le fruit d'une coopération entre les équipes de la Ville et des collectivités territoriales, sans oublier le rôle des habitants.



Tout l'hiver, une équipe d'astreinte est mise en place par la Ville pour faire face aux éventuelles chutes de neige et de formation de verglas. Les agents sont mobilisés dès 4h du matin pendant cette période (et plus tôt en fonction des intempéries).

Qui fait quoi ?

Pour garantir une efficacité maximale, les opérations de déneigement et de salage sont réparties entre les différents acteurs de la ville :

- **Les institutions (ville, département...)** : elles assurent le traitement des axes majeurs, des accès à la gare ainsi que des abords et trottoirs des structures municipales.
- **Les gardiens** : ils sont spécifiquement chargés de sécuriser les accès et les abords des écoles pour l'accueil des enfants.
- **Les propriétaires et bailleurs** : le déneigement des trottoirs devant les propriétés privées incombe aux habitants ou aux bailleurs sociaux (sur une largeur de 1m50).

Une stratégie adaptée selon l'intensité climatique

Dès que les précipitations s'intensifient, une opération de salage à grande échelle est lancée sur l'ensemble du territoire. Cependant, la technique évolue selon la météo :

- **Action mécanique** : dès que l'épaisseur de neige atteint **5 cm**, l'utilisation de la **lame de déneigement** devient indispensable. Ce raclage permet de dégager le plus gros de la couche neigeuse.
- **Action chimique** : plus de **14 tonnes de sel** sont répandues sur les zones critiques. Il est important de noter que l'efficacité du sel est décuplée par le brassage lié au trafic routier, ce qui explique pourquoi la neige fond plus rapidement sur les axes très fréquentés.

Le saviez-vous ?

Avec une température de chaussée à **-5°C** et **5 cm** de neige, il faudrait épandre **1,2 kg de sel par m²** pour obtenir une fonte totale. À l'échelle de Villeparisis, cela représenterait plus de **400 tonnes** de sel pour un seul passage. Une quantité impossible à mettre en œuvre, tant pour des raisons logistiques qu'écologiques.

Plan grand froid : soyons vigilants

La veille saisonnière hivernale est activée du 1er novembre au 31 mars. En cas de vague de froid, il est nécessaire d'être encore plus attentif à ceux qui nous entourent. Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, n'hésitez pas à contacter les équipes du C.C.A.S. au 01 64 67 52 46 ou 52 34.

Documents

[Arrêté municipal neige et verglas](#)

[Plan salage](#)

Liens utiles

[Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?](#)

[Infos route 77](#)